

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 05753

Numéro SIREN : 901 891 721

Nom ou dénomination : 500 CUGNAUX

Ce dépôt a été enregistré le 12/06/2024 sous le numéro de dépôt A2024/013290

500 CUGNAUX
société en nom collectif au capital de 8 000,00 Euros
Siège social : 117-119 avenue de Comminges
31270 CUGNAUX
901 891 721 **RCS TOULOUSE**
(la « Société »)

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 15 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le Quinze avril,
A 11h00

Les associés de la société 500 CUGNAUX, société en nom collectif au capital de 8000,00 euros, divisé en 500 parts de 16 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social d'un associé sis 375 rue Juliette Récamier 69970 CHAPONNAY, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

La société LS 500 EXPLOITATION, représentée par Monsieur Jean-Paul MOCHET, propriétaire de 499 parts sociales,
La société LS 500 PARTICIPATIONS, représentée par Monsieur Jean-Paul MOCHET, propriétaire de 1 part sociale,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Tous les associés étant présents, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Hervé VALLAT préside l'Assemblée en sa qualité de gérant.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- *Démission du gérant de la Société,*
- *Nomination d'un nouveau gérant en remplacement du gérant démissionnaire et fixation de ses pouvoirs,*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Hervé VALLAT de ses fonctions de gérant de la Société, à compter du 15 avril 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, en conséquence de la résolution qui précède, décide de nommer :

- Monsieur Jean-Paul MOCHET,
Né le 18 août 1964 à Paris (6^{ème}),
Demeurant 165 Rue de Vaugirard 750015 PARIS,
De nationalité française.

Aux fonctions de gérant de la Société en remplacement de Monsieur Hervé VALLAT.

Cette nomination prend effet à compter du 15 avril 2024 pour une durée indéterminée.

Monsieur Jean-Paul MOCHET exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Monsieur Jean-Paul MOCHET ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de gérant, étant toutefois précisé qu'il aura droit au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, sur présentation de justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement des formalités prescrites par les dispositions légales et statutaires en vigueur, et plus généralement, toutes les formalités nécessaires à la réalisation des présentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.



Signature du gérant :

Monsieur Jean-Paul MOCHET	Bon pour acceptation des fonctions de gérant 
----------------------------------	---

Signature des Associés :

La société LS 500 EXPLOITATION Représentée par son Gérant Monsieur Jean-Paul MOCHET	
La société LS 500 PARTICIPATIONS Représentée par son Gérant Monsieur Jean-Paul MOCHET	